



# PROCES-VERBAL

## Développement du football féminin

---

**Réunion du :** Vendredi 14 juin 2019

---

**Présidence :** M. MORACCHINI Jean-René

---

**Membres de la commission Féminine:** - MME.PERI Jeanne – MME. BALDINI Frédérique- M. BATESTI André

---

**Membres du comité directeur :** MME.GARDELLA Sandra- M. MAGGIANI Francis

---

**Assiste(nt) :** M. SALADINI David (Directeur Administratif)

---

**Clubs :** M. OLIVIERI (EFB)- M. MOSCONI (SCB), M. LUCA (SCB), MME. DJEBBAR (SCB)- M. CARLI (ACA)- M. MUSELLI (GFCA)

Cette réunion est exclusivement consacrée au développement du football féminin. Après plusieurs échanges, il apparaît que les clubs présents souhaitent un championnat à onze et pour certains la possibilité de participer aux barrages d'accès au niveau national. Il est rappelé aux membres présents que nos clubs ne sont pas tous prêts à œuvrer dans ce sens et que les obligations ne peuvent être décidées qu'en assemblée générale. Un courrier sera adressé à tous les présidents de clubs, les incitant à engager une équipe à onze dès la prochaine saison . Suite aux réponses à ce courrier, il conviendra de solliciter la Fédération dans le cadre de la phase d'accession nationale pour la D2 féminine. Il est bien évident que cette demande n'aura de chance d'aboutir que si le nombre de clubs participant à un championnat féminin à onze est important, sachant qu'actuellement un minimum de 10 clubs est imposé dans un championnat régional par les règlements fédéraux.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.*